DEPARTEMENT DE L'ISERE

Service Départemental RTM Restauration des Terrains en Montagne
42, Avenue Marcelin BERTHELOT–38100 GRENOBLE–tél : 76.22.21.54

Direction Départementale de l'Agriculture
42, Avenue Marcelin BERTHELOT–38100 GRENOBLE–tél : 76.09.41.09

Direction Départementale de l'Equipement
9, Quai CREQUI –38000 GRENOBLE –tél : 76.47.74.18

Vu pour être annexé à mon arrêté du ~~19 NOV. 1992~~
Grenoble le
Pour le Préfet et par délégation
de la République du département
de l'Isère
Le Chef de Bureau Délégué,
Annick SCHMITZ

RISQUES NATURELS

COMMUNE DE CLAVANS–EN–HAUT–OISANS

Zonage en application de l' article R.111.3 du code de l'urbanisme.

Feuille N° : 2 CLAVANS LE BAS

Risques naturels représentés : avalanche, chutes de pierres et glissement de terrain

limite du secteur étudié

avalanche et chutes de pierres

zone interdite à la construction

1
2
zone constructible sous réserve
1. de protection contre les chutes de pierres ET les avalanches
2. de protection contre les avalanches

glissement de terrain

zone interdite à la construction

zone constructible sous réserve
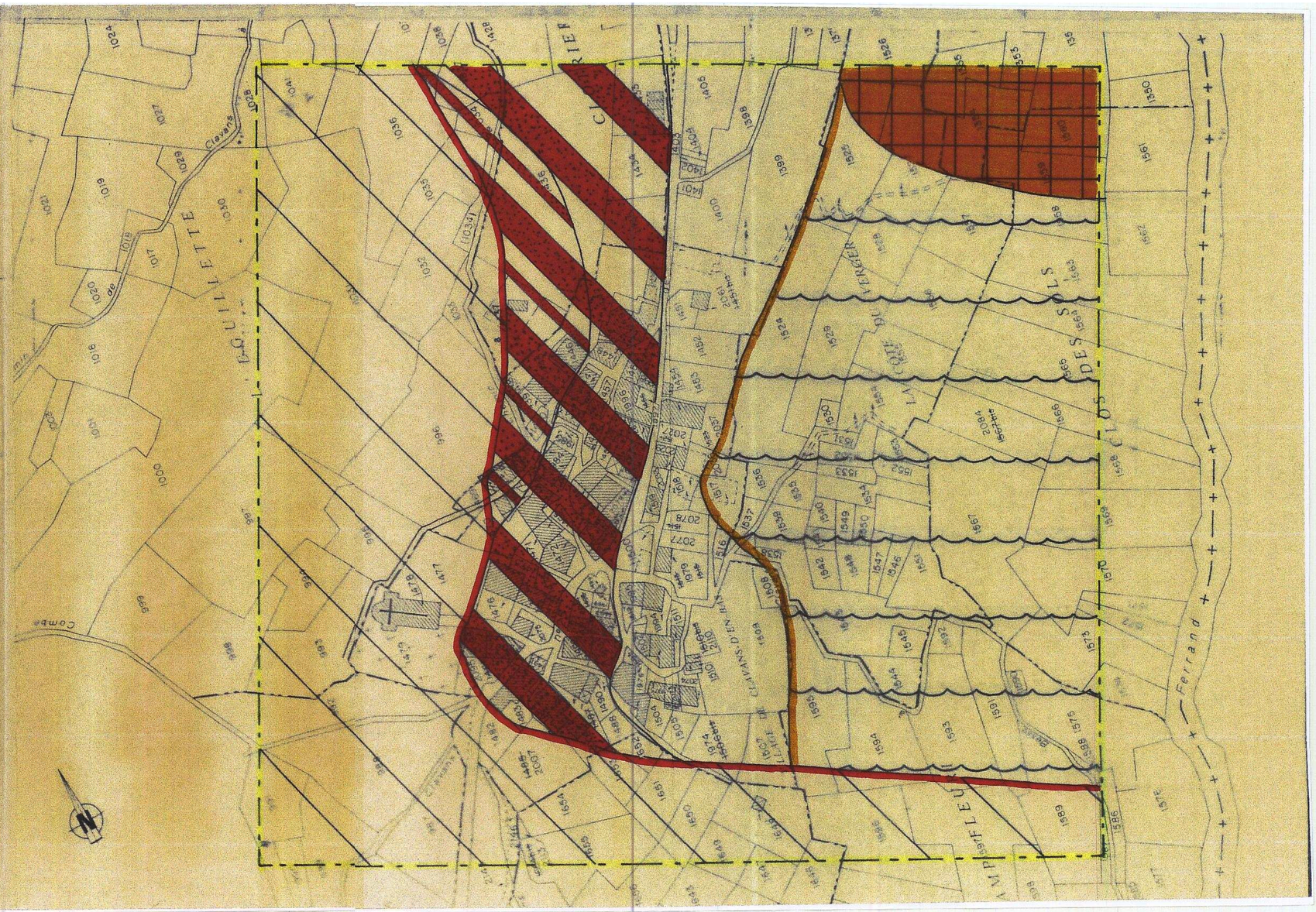
Géologue : *Liliane BESSON*	Etabli	02	1992	*ECHELLE*
Dessinateur : *Jean-Yves DROUX*	Modifié		199	1 / 1250 e
	Approuvé		199